



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le cahier des charges Saucisson neuchâtelois, Saucisse neuchâteloise enregistré comme indication géographique protégée selon la décision du 14 février 2003 de l'Office fédéral de l'agriculture,

sont respectées par:

Boucherie Schneiter Sàrl
Rue des Planches Sèches 2
2053 Cernier

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Saucisse neuchâteloise IGP
Saucisson neuchâtelois IGP

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2028

No enregistrement OIC-SNE-UTI-0626-160615

Lausanne, le 04 juin 2026

Organisme Intercantonal de Certification OIC

Patrick Vaudroz
Président

Robin Zambaz
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.





Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

Liste des produits

Boucherie Schneiter Sàrl
Rue des Planches Sèches 2
2053 Cernier



No enregistrement OIC-SNE-UTI-0626-160615
Lausanne, le 04 juin 2026

Dénomination du produit
Saucisse neuchâteloise IGP
Saucisson neuchâtelois IGP

e-certificat



Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.

Avenue d'Ouchy 66 / CP 1080
1001 Lausanne

t. 021 601 53 75
f. 021 601 53 79

www.oic-izs.ch
info@oic-izs.ch